

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 55 [i.e. 56] (1985)

Heft: 1: Promouvoir l'économie jurassienne : un conte de fées?

Vorwort: Un nouvel état d'esprit...

Autor: Schaller, Roland

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un nouvel état d'esprit...

par Roland SCHALLER, président de l'ADIJ.



Tout le monde s'accorde, dans nos régions, sur le fait qu'une grande part de notre secteur industriel doit faire peau neuve, et parfois se métamorphoser pour trouver de nouveaux crâneaux. Face aux techniques de production bouleversées, la pédagogie de la crise fait son chemin.

Ouvertures

Nos édiles municipaux prennent conscience que l'avenir industriel est dans les entreprises qui se montrent audacieuses sur le terrain de l'innovation. Ils tentent d'attirer dans nos communes les entités industrielles susceptibles de créer des emplois dans les technologies nouvelles. Effectivement, contraints d'éviter de restreindre le débat de la compétitivité aux seules questions en rapport avec les licenciements, ils éprouvent le besoin de porter un effort particulier sur l'apport de nouvelles entreprises, d'où l'idée de confier, sous des formes diverses, des mandats à un délégué économique communal.

A ce propos, il est utile de prendre connaissance de l'exposé fait lors de notre dernière assemblée générale par M. John von Landesberger, quant au rôle que ce dernier peut effectivement jouer.

Importance nouvelle des choix technologiques

Le regain d'intérêt pour les problèmes économiques s'explique par la complexité croissante des choix technologiques. La nécessité de prendre des paris sur un avenir toujours plus lointain tient, il est vrai, de plus en plus de la chance et de l'intuition. La seule sagesse ne suffit plus à parer au choix technologique erroné, qui paraît pourtant excellent au moment où est prise la décision. Aussi s'impose-t-il de mettre le maximum de chance de son côté en s'informant non seulement sur toutes les possibilités qui s'offrent

dans l'immédiat, mais encore des directions de la recherche à long terme. Notre association met sur pied actuellement diverses mesures en vue de répondre à ce besoin très actuel et les développera ce printemps déjà.

Formation continue et polyvalente

Au regard du défi que constitue la montée du chômage, les exigences qualitatives deviennent, dans le monde du travail, plus fortes que la simple défense des droits acquis, et même du salaire. La besoin de s'adapter aux mutations technologiques et aux changements de l'emploi devient une nécessité. Chacun est maintenant persuadé que la formation peut apporter une réponse, humaine et technique, aux évolutions de notre société industrielle. On commence à se faire à l'idée que tout travailleur devra, au cours de sa carrière, changer deux ou trois fois de métier, et toujours se former.

A ce sujet, il est intéressant de constater, dans ce cadre, la qualité de la participation et la valeur des travaux présentés par les apprentis à «Créations-apprentis 84». La réédition du concours sera, cette année, d'ailleurs prochainement mise sur pied.

R. S.